



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

Virus respiratoire syncytial — Les aînés en domicile privé écartés

Alors que le gouvernement du Québec offre, dès cet automne, le vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS) aux personnes de 60 ans et plus résidant en CHSLD et en ressources intermédiaires, ainsi qu'aux personnes de 75 ans et plus vivant en résidence privée pour aînés (RPA), aucune mesure similaire n'est prévue pour les aînés vivant à domicile.

Tandis que le soutien à domicile est reconnu comme un virage essentiel, il est crucial que les CIUSSS de toutes les régions du Québec soient accessibles aux aînés vivant à domicile privé. Il est injuste de les exclure de cet accès primordial, d'autant plus que, selon les données de 2017-2018, 75 % des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec souffraient d'au moins une maladie chronique. En 2021, 91 % des aînés de 65 ans et plus vivaient en logement privé, bien que cette proportion diminue à 62 % pour les 85 ans et plus.

Il ne faut pas oublier que les personnes aînées atteintes de maladies chroniques ainsi que les personnes âgées immunosupprimées doivent être des clientèles prioritaires, sachant que leur état de santé est plus fragile.

Les infections causées par le VRS constituent une cause fréquente d'hospitalisation et de décès chez les personnes âgées. Les principaux facteurs de vulnérabilité chez les adultes sont l'âge avancé et la présence de maladies chroniques. Chez ces personnes, le VRS peut causer une infection plus grave, telle qu'une pneumonie, ou encore aggraver des conditions médicales existantes.

Alors que la protection des aînés et l'accès aux soins sont au cœur des préoccupations, exclure ceux qui vivent à domicile privé des mesures préventives essentielles, telles que la vaccination contre le VRS, expose une faille profonde dans notre approche. Pour un soutien véritablement universel, le Québec doit garantir que tous ses aînés, sans exception, puissent vieillir en sécurité et dans la dignité.

Paul-René Roy

Président provincial de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic